



Message relatif à la prolongation de la canalisation de route au Ch. de la Croix

Le Ch. de la Croix est actuellement canalisé depuis la route de desserte du nouveau quartier. Depuis plusieurs années, lors de gros orages, le chemin reprend régulièrement les eaux de surface des zones agricoles situées en amont, lesquelles se déversent dans les zones habitées du Ch. de la Croix et de La Faye. La Commune a décidé de prolonger la canalisation existante jusqu'au bout de la zone habitée du chemin afin de récolter ces eaux et de les canaliser.



Un appel d'offre a été réalisé auprès de trois entreprises de génie civil afin d'établir un devis pour ces travaux, lequel se présente comme suit :

Prolongation de la canalisation de route du Ch. de la Croix			
Génie civil - canalisation de 200 m - grilles		CHF	35'000
Bordures et pavés		CHF	10'000
Revêtement		CHF	15'000
TVA - Divers et imprévus		CHF	5'000
TOTAL		CHF	65'000

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 65'000.00** pour le prolongement de la canalisation de route du Ch. de la Croix. Le financement est assuré par un prélèvement sur les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly